

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah – Dieu –,
Ar-Rahman – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes à
toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l’au-delà –,
Ar-Rahim – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants –*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Dieu le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l’honneur et l’élévation en degrés, ainsi que
la préservation de sa communauté de ce qu’il craint pour elle,
soient accordés à notre maître Mouhammad le Messager de Dieu.*

Khoutbah n°1348

Le vendredi 25 juillet 2025

Soyez bienveillants envers vos parents et gardez-vous de leur faire du tort

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

***Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salatou was-salamou ‘ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-taqou l-Lah.***

La louange est à Dieu et que l'honneur et l'élévation en degré soient accordés au Prophète de Dieu.

La louange est à Dieu l'Unique, Celui Qui n'a besoin de rien, Qui n'est pas engendré, Qui n'engendre pas et Qui n'a nul équivalent. Je loue Dieu et je L'implore de me guider sur le chemin de droiture. Je recherche Son pardon et je me repens à Lui. Je recherche la préservation de Dieu contre le mal de nos âmes et de nos mauvais actes. Celui que Dieu guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Que l'honneur et l'élévation en degré les plus complets et les plus parfaits soient accordés à notre maître *Mouhammad* le maître des fils de *Adnan*, celui que Dieu a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, en tant que guide et annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur d'un châtement, appelant à la religion agréée par Dieu par Sa volonté, le Prophète qui est tel une lumière éclatante et une lune éclairante. Dieu a guidé par lui la communauté. Il a dévoilé par lui les obscurités. Il a

¹ Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

transmis le message. Il s'est acquitté de ce qui lui a été confié. Il a conseillé la communauté. Que Dieu le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué l'un de Ses prophètes. Je témoigne qu'il n'est de dieu que Dieu, Lui seul n'a pas d'associé. Il a envoyé Son messenger avec l'enseignement de droiture et la religion de la vérité. Je témoigne que notre maître *Mouhammad* est Son esclave et Son messenger. Que Dieu l'honore ainsi que tous les messagers qu'Il a envoyés.

Esclaves de Dieu, faites preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy Al-Qadir*, et ce, en ayant la crainte de Celui Qui mérite la glorification, en œuvrant conformément à ce qu'Il a révélé et en se préparant pour le jour où on quittera ce monde.

Mes frères de foi, notre Seigneur dit dans le *Qur'an* Honoré :

﴿ وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا إِيَّاهُ وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا إِمَّا يَبُلُغَنَّ عِنْدَكَ الْكِبَرَ أَحَدُهُمَا أَوْ كِلَاهُمَا فَلَا تَقُلْ لَهُمَا أُفٍّ وَلَا تَنْهَرْهُمَا وَقُلْ لَهُمَا قَوْلًا كَرِيمًا ﴿١٣﴾ وَأَخْفِضْ لَهُمَا جَنَاحَ الذُّلِّ مِنَ الرَّحْمَةِ وَقُلْ رَبِّ أَرْحَمُهُمَا كَمَا رَبَّيَانِي صَغِيرًا ﴿١٤﴾ ﴾

(*waqada Rabbouka 'an la ta^boudou 'il-la 'iyyahou wabil-walidayni 'ihsana 'imma yabloughanna 'indaka l-kibara 'ahadouhouma 'aw kilahouma fala taqoul lahouma 'ouffin wala tanharhouma waqoul lahouma qawlan karima wakhfid lahouma janaha dh-dhoulli mina r-rahmati waqoul Rabbi rhamhouma kama rabbayani saghira*) [*Al-'Isra'* versets 23-24] ce qui signifie : « **Allah ordonne que vous n'adoriez que Lui et que vous soyez bienfaisants envers vos parents. S'ils atteignent leurs vieux jours auprès de toi, l'un des deux ou tous les deux, ne leur dis pas « pff », ne les traite pas avec rudesse et adresse-leur de belles paroles. Fais preuve d'humilité envers eux par miséricorde et dis : "Ô Seigneur, fais-leur miséricorde comme ils m'ont élevé quand j'étais petit."** »

﴿ وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا إِيَّاهُ ﴾

(*waqada Rabbouka 'an la ta^boudou 'il-la 'iyyah*) [*Al-'Isra'* verset 23] ce qui signifie : « **Allah ordonne que vous n'adoriez que Lui** » c'est-à-dire que *Allah* a adressé à Ses esclaves l'ordre catégorique de n'adorer que Lui.

﴿ وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا ﴾

(*wabil-walidayni 'ihsana*) [*Al-'Isra'* verset 23] ce qui signifie : « **et que vous soyez bienfaisants envers vos parents** » et Il a ordonné la bienveillance envers les parents ; la bienveillance consiste à agir avec bonté et à honorer.

Moulim a en effet rapporté d'après *^Abdou l-Lah ibnou Mas^oud* qu'il avait interrogé le Prophète ﷺ : « *Quelle est la meilleure des œuvres ?* », c'est-à-dire après la croyance en Dieu et en Son Messenger, et le Prophète *^alayhi s-salatu was-salam* avait répondu :

((الصَّلَاةُ لَوْ قَتَلَهَا))

(*as-salatou liwaqtiha*) ce qui signifie : « **La prière accomplie dans son temps.** » Puis *Ibnou Mas'oud* avait demandé : « *Et ensuite, quoi d'autres ?* » Il avait dit :

((بِرُّ الْوَالِدَيْنِ))

(*birrou l-walidayn*) ce qui signifie : « **Agir avec bienveillance avec les parents.** » Fin de citation

Mousslim a rapporté de celui qui est véridique et en la véracité duquel nous croyons, que Dieu l'honore et l'élève davantage en degré, qu'il a dit :

((رَغِمَ أَنْفٌ مَنْ أَدْرَكَ أَبَوَيْهِ الْكَبِيرَ أَحَدَهُمَا أَوْ كِلَيْهِمَا فَلَمْ يَدْخُلِ الْجَنَّةَ))

(*raghima 'anfou man 'adraka 'abawayhi l-kibarou 'ahadouhouma 'aw kilayhima falam yadkhoulou l-jannah*) ce qui signifie : « **Combien est perdant celui qui a vécu jusqu'à ce que ses parents deviennent âgés, l'un des deux ou les deux, et qui n'est pas entré au Paradis.** »

Les spécialistes de la langue ont dit que la signification de (*raghima 'anf*) c'est qu'il est humilié, et à l'origine cela veut dire que son nez est collé à la terre mêlée de sable. Cela veut dire que la bienfaisance envers les parents lorsqu'ils deviennent âgés ou faibles, en se mettant à leur service, en les prenant en charge ou autrement, est une cause pour entrer au Paradis et gagner dans l'au-delà. Celui qui faillit en cela aura perdu, il aura accusé une grande perte. Et le Prophète ﷺ a dit :

((رِضَا اللَّهِ فِي رِضَا الْوَالِدَيْنِ وَسَخَطُهُ فِي سَخَطِهِمَا))

(*rida l-Lahi fi rida l-walidayni wasakhatouhou fi sakhatihima*) [rapporté par *Al-Hakim* et d'autres] ce qui signifie : « **On gagne l'agrément de Dieu par l'agrément des parents, et on encourt Son châtiment par leur mécontentement.** »

Agir avec bienveillance envers les parents, mes frères de foi, est une grande réussite dans le bas monde et dans l'au-delà, et le *'ouqouq* – faire un grand tort aux parents – est une grande perte. Cela compte même parmi les plus grands des grands péchés tout comme cela est parvenu dans le *hadith* rapporté par *Al-Boukhariyy* et *Mousslim*. *Al-Bayhaqiyy* a rapporté que le Messager de Dieu ﷺ a dit :

((ثَلَاثَةٌ لَا يَدْخُلُونَ الْجَنَّةَ))

(*thalathatoun la yadkhoulouna l-jannah*) ce qui signifie : « **Trois catégories de personnes n'entreront pas au Paradis.** » – c'est-à-dire avec les premiers à y entrer, cela veut dire qu'ils subiront un châtiment préalable si Dieu ne leur pardonne pas – et parmi eux il a compté celui qui fait preuve de *'ouqouq* envers ses parents.

Le *'ouqouq* – faire un grand tort aux parents –, chers biens aimés, son critère de définition est comme l'ont dit les savants : c'est ce qui cause un grand tort aux parents, ou à l'un des deux, une nuisance qui n'est pas négligeable selon les us et coutumes, c'est-à-dire selon l'usage des gens, comme les insulter ou ce qui est de cet ordre. Certains ont même dit qu'il est un devoir, pour un

filis ou une fille, d'obéir à ses parents en toute chose provenant d'eux et à la suite de laquelle ils seraient peinés si on ne la faisait pas, à savoir tant que ce n'est pas un péché.

Toutefois, s'ils ne risquent pas d'être tourmentés dans le cas où on ne le fait pas, ce n'est pas un devoir de leur obéir en cela. Si par exemple l'un des deux parents demande à son enfant quelque chose d'autorisé, comme de mettre de l'ordre dans une pièce, de laver la vaisselle, de réchauffer le repas, de préparer du thé ou ce qui est de cet ordre, et qu'il aura le cœur profondément chagriné si on ne lui obéit pas, alors il est interdit à l'enfant, au fils ou à la fille, de ne pas le faire.

Maintenant, si cela ne provoque pas de nuisances dans le cas où on s'abstiendrait de le faire, le simple fait de ne pas le faire n'est pas interdit. Cependant, c'est une bienveillance que de leur obéir en tout ce qui ne comporte pas de désobéissance. Plus encore, la bienveillance envers les parents est prioritaire sur beaucoup d'actes surrogatoires.

La voie de la bienveillance envers les parents est vaste, elle englobe de nombreux aspects. Entre dans ce cadre le fait d'être modeste envers eux, et de leur faire des invocations. Dieu dit :

﴿ وَأَخْفِضْ لَهُمَا جَنَاحَ الذُّلِّ مِنَ الرَّحْمَةِ وَقُلْ رَبِّ ارْحَمْهُمَا كَمَا رَبَّيَانِي صَغِيرًا ﴾

(*wakhfid lahouma janaha dh-dhoulli mina r-rahmati waqoul Rabbi rhamhouma kama rabbayani saghira*) [*Al-Isra'* verset 24] ce qui signifie : « **Fais preuve d'humilité envers eux par miséricorde et dis : "Ô Seigneur, fais-leur miséricorde comme ils m'ont élevé quand j'étais petit" »** C'est-à-dire sois doux modeste et humble avec eux, par miséricorde et par tendresse envers eux, sois doux avec eux, fais-leur des invocations pour que Dieu leur fasse miséricorde tout comme ils t'ont fait miséricorde lorsque tu étais petit, quand tu avais besoin d'eux.

C'est également une forme de bienveillance, chers bien-aimés, de délaissier tout ce qui pourrait les déranger. *Ibnou ^Abbas*, que Dieu l'agrée lui et son père, a dit : « *Ne secoue pas tes vêtements en leur présence de crainte que la poussière ne les atteigne.* » Et *^Ourwah* a dit : « *Ne t'abstiens pas de faire quelque chose qu'ils souhaitent et qu'ils aiment.* »

Entre dans ce cadre également, la bienveillance envers eux en les soutenant financièrement, en étant à leur service, en leur rendant visite et même en rendant visite à ceux qu'ils aiment qu'on leur rende visite. Même après la mort du père ou de la mère, la personne gagne des récompenses à rendre visite à ceux qui étaient des amis de son père. Il est parvenu du Messager de Dieu ﷺ qu'il a dit :

((إِنَّ مِنْ أَبْرِّ الْبِرِّ أَنْ يَبْرَّ الرَّجُلُ أَهْلَ وَدِّ أَبِيهِ بَعْدَ أَنْ يُوَلِّيَّ))

(*'inna min 'abarri l-birri 'an yabarra r-rajoulou 'ahla widdi 'abihi ba^da 'an youwalliy*) ce qui signifie : « **C'est une plus grande forme de bienveillance que d'entretenir des relations avec les gens que son père appréciait, après qu'il est décédé.** »

Chers biens aimés, la loi de l'Islam a fortement recommandé la bienveillance envers les parents, il a ordonné d'utiliser la douceur quand on leur adresse la parole, il a interdit de leur nuire, il n'a

même pas autorisé la plus simple des paroles d'exaspération, comme de dire « pff » puisque Dieu dit :

﴿ فَلَا تَقُلْ لَهُمَا أَفٍّ وَلَا تَنْهَرُهُمَا وَقُلْ لَهُمَا قَوْلًا كَرِيمًا ﴾

(*fala taqoul lahouma 'ouffin wala tanharhouma waqoul lahouma qawlan karima*) ce qui signifie : « **Ne leur dis pas « pff », ne les traite pas avec rudesse et adresse-leur de belles paroles.** »

C'est donc une forme de *ouqouq* qu'un fils dise à l'un de ses parents lorsqu'il lui demande quelque chose « pff ! » par exaspération. Que dire alors de ce qui est pire, que dire de celui qui insulte ses parents ou qui les frappe ? Nous demandons à Dieu qu'Il nous préserve de tout cela.

Malheur à celui qui fait preuve de *ouqouq* ! Malheur à lui ! Il a certes été rapporté par *Al-Hakim* dans *Al-Moustadrak* que le Messager de Dieu ﷺ a dit :

((كُلُّ الذُّنُوبِ يُؤَخِّرُ اللَّهُ مِنْهَا مَا شَاءَ إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ إِلَّا عُقُوقَ الْوَالِدَيْنِ فَإِنَّهُ يُعَجَّلُ لِصَاحِبِهِ))

(*koullou dh-dhounoubi you'akh-khirou l-Lahou minha ma cha'a 'ila yawmi l-qiyamati 'il-la ouqouqa l-walidayni fa'innahou you'ajjalou lisahibih*) ce qui signifie : « **Dieu retarde ce qu'il veut du châtement de tous les péchés jusqu'au Jour du jugement, excepté le *ouqouq* envers les parents, le châtement parviendra rapidement à celui qui l'a commis** » c'est-à-dire qu'il lui parviendra dans le bas monde.

Alors soyons bien en garde chers frères de foi contre le *ouqouq*. Et par Dieu, par Dieu, faites preuve de bienveillance envers les parents, car il y a en cela la réussite et le succès dans le bas monde et l'au-delà, une bénédiction dans le bas monde et dans l'au-delà, une cause pour la subsistance et la facilitation des choses, et une cause pour que s'ouvrent les voies du bien et obtenir la récompense et les hauts degrés.

Seigneur, nous Te demandons de faire que nous soyons parmi les plus bienfaisants des gens envers leurs parents, parmi les plus pieux, parmi ceux qui ont les meilleurs comportements, par Ta grâce et Ton bienfait, ô Toi le plus Miséricordieux des miséricordieux.

Ayant tenu mes propos, je demande à Dieu qu'Il me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours² :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina amanou t-taqou l-Lah.*

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.